

dans le premier consistoire, tenu le 8 septembre, le serment solennel devant tous les cardinaux. De plus les motifs qui lui font émettre cette protestation sont les plus justes. Il réclame pour le droit et la justice. Il réclame de plus parce que cette indépendance lui est nécessaire pour le plein exercice de sa charge spirituelle. Et ces deux motifs d'ordre différent donnent à ses réclamations une force et une vigueur contre laquelle la violence, même prolongée, ne saurait prévaloir.

A vrai dire, les Italiens devaient bien savoir que le pape protesterait ! Et on s'explique difficilement que l'événement prévu étant arrivé, ils en soient si profondément troublés. Il faut noter que les peuples, et même je dirais surtout les Italiens, ont besoin que leur chef suprême soit indépendant pour ne pas devenir le vassal du pouvoir civil. De plus le pape réclame son indépendance sans dire comment elle devrait être réalisée, ce qui laisse la porte ouverte à toutes les solutions. Il suffira pour les catholiques et pour le pape que cette indépendance soit effective et réelle, c'est-à-dire que le Saint-Siège ne soit plus livré à la merci d'un état quelconque qui peut défaire demain ce qu'il a fait hier.

* * *

Au début même de son pontificat, le pape vient de remporter deux succès très marqués. Les journaux se sont bien gardés de souffler mot du premier. Ils essaient de survoler le second.

On sait que le pape Benoit XV avait adressé au cardinal de Hartmann, archevêque de Cologne, une lettre lui demandant de veiller à ce que les prêtres prisonniers français internés en Prusse soient convenablement traités. Il étendait cette prière aux autres prisonniers, surtout aux blessés et aux malades. Il désirait aussi que dans tous les états les prisonniers fussent traités avec humanité. Le cardinal de Hartmann transmet à